

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL179

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 32

À la deuxième phrase de l'alinéa 21, substituer au mot :

« traitement »

le mot :

« traitements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.